



CLAIROIX

BULLETIN MUNICIPAL

N° 74 – Septembre 2016



LE MOT DU MAIRE

Nous avons connu il y a quelques mois, trois jours de suite, de gros orages apportant le désordre dans les rues et des habitations de la cité Bel-Air. Les rues Marcel Bagnaudez, aux fleurs, de la Petite Couture, des Ouïnels, de Roye, et la zone artisanale du Valadan étaient touchées par des coulées de boues diluées par des milliers de mètres cubes d'eau.

L'ensemble de mes services administratifs, techniques, et de sécurité, aidés par les pompiers de Clairoux et de Compiègne, les services du département, de la ville de Compiègne, de l'ARC, de la gendarmerie, et des entreprises travaillant avec notre commune, ont sans relâche œuvré à faire disparaître ces dysfonctionnements. Je les remercie, ainsi que les élus présents pour l'aide qu'ils m'ont apportée et qu'ils vous ont apportée ! Je remercie également toutes les personnes sinistrées qui nous ont écrit en manifestant leur reconnaissance pour les services rendus lors de ces épreuves difficiles pour tous, croyez-moi !

Nous avons, suite à ces problèmes qui restent néanmoins exceptionnels, pris des mesures d'urgence garantissant normalement d'éventuels retours d'orages violents. Dans le même temps, nous avons engagé des concertations avec les agriculteurs concernés, la Chambre d'agriculture, le syndicat mixte de la vallée de l'Oise, et le département, le but étant d'éviter la « réunionnité » en privilégiant l'efficacité tout en restant dans un budget raisonnable. Une réunion publique aura lieu le 14 septembre en mairie, au cours de laquelle nous évoquerons les solutions techniques mises en place ou à réaliser dans des délais courts.



Laurent Portebois

Heures d'ouverture de la mairie :

- lundi : 14h à 17h
- mardi : 10h à 12h
et 14h à 17h
- mercredi à vendredi :
9h à 12h et 14h à 17h
- samedi : 9h à 12h

(dont permanence « urbanisme »,
sur rendez-vous)

Adresse postale de la mairie :
1 rue du Général de Gaulle
60280 CLAIROIX

Téléphone : 03.44.83.29.11

Adresse électronique :
info@clairoux.com

Site Internet : www.clairoux.fr

SOMMAIRE

Scolaire	p. 2 à 4
Centre de loisirs	p. 5
Urbanisme et travaux	p. 6 à 9
Fête nationale	p. 10
Divers	p. 11
Associations	p. 12 à 14
État civil - Numéros utiles	p. 15
Agenda	p. 16

Le gaspillage alimentaire

Le gaspillage de nourriture est un véritable fléau de notre société actuelle. En France, selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), chaque année, 750 000 tonnes d'aliments sont jetées par la grande distribution (supérettes, supermarchés, hypermarchés), 1 million de tonnes par les cantines et restaurants, et 2 millions de tonnes par les particuliers ! 25% sont des légumes, 18% des fruits, 15% du pain, 13% des restes cuisinés...

En ce qui concerne la restauration scolaire des écoles primaires, toujours selon l'Ademe, le gaspillage s'élève en moyenne à 70 g par repas et par enfant ; pour une année et pour 100 enfants, cela correspond à plus d'une tonne de déchets, soit environ 10 000 € perdus...

Et à Clairoix ?

La restauration scolaire de Clairoix n'échappe pas à ce phénomène, et se place au niveau de la moyenne nationale, selon une étude effectuée en mai dernier par trois étudiantes de l'UTC (Université de Technologie de Compiègne) : pour 305 repas (du 17 au 20 mai), 25 kg de nourriture ont été jetés (sans compter le pain, dont les restes sont donnés aux chasseurs, et les laitages et desserts non entamés, qui sont resservis plus tard).



Les repas sont actuellement préparés par une société spécialisée (Api, basée à Saint-Quentin) et ne sont que réchauffés sur place (le pain est néanmoins acheté à Clairoix, en fonction des menus, ce qui limite le gaspillage) ; cette société veille certes à élaborer des menus équilibrés sur la semaine et à utiliser des produits bio, mais pourrait sans doute réduire les quantités... ; quant à embaucher un cuisinier à Clairoix, ce serait plus coûteux, d'autant plus qu'il faudrait investir dans l'équipement d'une cuisine adéquate.

Par ailleurs « l'éducation au goût » des enfants est un long chemin, malgré les efforts des uns et des autres (et notamment du personnel d'encadrement) : doit-on ne leur proposer que ce qu'ils aiment déjà, au détriment d'un bon équilibre alimentaire ?

Nous envisageons l'installation d'un composteur dédié aux déchets alimentaires. Mais nous sommes conscients que cela ne résout pas vraiment le problème du gaspillage...



Merci à Amandine Billiot, Diane Guieu et Julie Nuttens, qui nous ont transmis les photos illustrant cet article.

Le coût de la restauration scolaire

En 2015, le total des dépenses communales pour la restauration scolaire s'est élevé à environ 106 000 €. Les recettes (participation financière des parents) ont été de 54 000 € environ. Cela fait donc une différence de 52 000 € à la charge de la collectivité.

Les dépenses se répartissent ainsi (les montants ont été arrondis) : 36 000 € pour la nourriture, 60 000 € pour la rémunération du personnel (d'encadrement, de service, et de nettoyage), et 10 000 € pour l'entretien (des locaux, du matériel, et des vêtements), l'énergie (gaz et électricité), et l'eau.

En 2015, près de 12 900 repas ont été servis (dont 40 % pour les maternelles) ; un repas coûte donc environ 8,20 € (2,80 € de nourriture ; 4,60 € de frais de personnel ; 0,80 € d'entretien etc.).

Le « PEDT » des écoles de Clairoix

La loi de juillet 2013 a institué la possibilité de mettre en place un PEDT (Plan Educatif Territorial), qui est un ensemble coordonné d'activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation.

« Le projet éducatif territorial vise notamment à favoriser, pendant le temps libre des élèves, leur égal accès aux pratiques et activités culturelles et sportives et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les établissements scolaires veillent, dans l'organisation des activités périscolaires à caractère facultatif, à ce que les ressources des familles ne constituent pas un facteur discriminant entre les élèves » (article L 551-1 du Code de l'éducation).

La municipalité a commencé à élaborer un projet en ce sens, avec des propositions variées d'activités, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 16h45, et si possibles gratuites pour les familles (les rémunérations des animateurs et les autres frais étant alors entièrement pris en charge par la mairie, avec une aide de l'État). Un questionnaire a déjà été soumis en mai dernier aux parents des élèves concernés (école maternelle et école élémentaire).

Nous souhaitons pouvoir le mettre en place dès le premier trimestre de l'année scolaire qui débute, mais au vu de la complexité du dossier, nous préférons le différer, le temps de mener une concertation fructueuse avec toutes les personnes concernées. Nous vous tiendrons bien sûr au courant de l'avancée de ce projet.



Martine Moussu quitte l'école...

Elle était au service des enfants depuis 2003, comme ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et accompagnante de l'accueil périscolaire. Elle prend cette année une retraite bien méritée...

Un hommage lui a été rendu le 18 juin dernier, en mairie, et le 24 juin, lors de la kermesse des écoles.

Nous lui souhaitons tous une bonne continuation !



Un service civique éducatif

Comme pour l'année scolaire 2015-2016 (Clairoix faisait partie des 13 communes de l'Oise ayant un agrément), nous recherchons un(e) volontaire du service civique qui participera (en plus des autres) à l'encadrement des enfants lors des activités périscolaires et des repas de midi.

Comme l'année dernière, où une exposition sur le thème de l'environnement avait été mise en place, il(elle) aura pour mission de développer un thème avec les enfants (volontaires), avec une réalisation finale sous quelque forme que ce soit.

La kermesse des écoles

La traditionnelle kermesse des écoles s'est déroulée le 24 juin dernier, organisée comme les années précédentes par « La joie des tiots Clairoisiens », l'association des parents d'élèves.

Dans le gymnase de la salle polyvalente, le public nombreux a pu apprécier les spectacles donnés par les enfants de l'école maternelle, puis par ceux de l'école élémentaire.

Entre les deux, tout le monde a pu s'amuser aux stands de jeux installés à l'extérieur...



Le centre de loisirs de juillet

Les « centres aérés » d'été existent à Clairoux depuis 1986. Cette année-là, il y avait en moyenne 29 enfants par jour... En juillet dernier (du 7 au 29), on en a dénombré entre 85 et 100, selon les jours.

Les participants ne se sont pas ennuyés, entre les activités variées autour de thèmes (les contes pour les 3-5 ans, les cowboys pour les 6-8 ans, le festival de Cannes pour les 9-11 ans, le tournage filmique pour les 12-17 ans), trois journées de camping (sauf pour les plus petits), des « grands jeux », une journée au parc Astérix pour tous...

Bravo à Dorine, la directrice, à Hélène, son adjointe, et aux animateurs (Alexandre, Bilal, Charlène, Charlotte, Clara, Cloé, Clotilde, Émeline, Joanna, Julie, Manon, Romain), pour cette organisation réussie.

Et comme les années précédentes, un spectacle a clôturé dans la bonne humeur ce centre de loisirs.



Les animateurs



La maquette construite par le groupe des 11-17 ans.

Les orages et coulées de boue de juin dernier

Du 16 au 18 juin dernier, de fortes pluies, tombant sur des sols agricoles déjà gorgés d'eau, ont entraîné des coulées de boue à deux endroits de notre commune : le quartier Bel-Air (rue de Roye, rue des Ouïnels, rue aux fleurs, rue Bagnaudez...), où sept sous-sols de maisons particulières ont été inondés, et la zone d'activités du Valadan, où l'entreprise Russo a été touchée.

Les services techniques, des conseillers municipaux, les pompiers, et d'autres, ont su gérer rapidement la situation. Que tous ceux qui ont apporté leur aide soient ici remerciés.

Globalement, l'eau a pu s'écouler à peu près normalement, notamment dans les « bassins d'orage » qui servent à cela, mais la boue, durcissant relativement vite, a donné davantage de fil à retordre.

Outre le nettoyage des voiries, des solutions d'urgence ont été mises en place pour canaliser l'eau : « mur » de gros sacs de sable (66 tonnes en tout !), blocs de béton... Et mi-juillet, une réunion de tous les acteurs concernés (exploitants agricoles et propriétaires, SMOA, services de l'État, Chambre d'agriculture, etc.) a permis de programmer des solutions plus durables (fascines...).



Une nouvelle balayeuse à Clairoix

Jusqu'au début de 2015, la société SANEF avait le marché de balayage des rues du village, mais du fait de sa restructuration et de son recentrage sur les autoroutes, elle n'a pas pu continuer. Nous avons alors loué une balayeuse, qui nous coûtait environ 11 000 € par an...

D'autre part, du fait de la signature de la charte « Zéro phyto » (évoquée dans le dernier bulletin, page 4), le désherbage est beaucoup plus important qu'avant.

Nous avons donc préféré investir dans l'acquisition d'un véhicule très maniable et permettant aussi bien le nettoyage des rues et des trottoirs que le désherbage des caniveaux. Après négociation, son prix a été fixé à 32 000 €, ce qui rendra cet achat rentable en trois ans environ.



Rues Sibien et des Bocquillons



La rénovation de la rue Germaine Sibien (3^{ème} tranche) et de la rue des Bocquillons est maintenant achevée. Les réglementations actuelles (largeur des trottoirs, places pour handicapés, etc.) nous ont amenés à mettre deux tronçons en sens unique :



-- la rue Sibien, de la rue d'Oradour à la rue des Bocquillons (sens de la descente) ;

-- la rue des Bocquillons (sens : de la rue Sibien vers la rue de l'Aronde).

Aménagements pour les personnes à mobilité réduite

Les travaux de mise aux normes (voir le bulletin municipal n° 71, page 7) se poursuivent.



En voici, ci-contre, deux illustrations (près de la bibliothèque municipale, et devant les toilettes du parc de la mairie).

D'autres travaux ont été réalisés par les services techniques, à la salle polyvalente, à la mairie, dans les WC du parc, etc.

La transformation du centre-bourg

Le réaménagement du centre-bourg, annoncé notamment dans les bulletins municipaux n° 70 et n° 73, est en bonne voie d'achèvement.

Les travaux ont certes causé quelques perturbations de circulation, et une perte de clientèle pour les commerçants, mais la nouvelle place devrait dorénavant être davantage fréquentée.

Le bâtiment qui abritait la Poste depuis 1963 a été vendu aux gérants de la future boutique de fleurs ; il abritera également un cabinet de profession libérale.

Quant à l'ancien corps de ferme, il accueillera la nouvelle agence postale, un salon de coiffure, et une esthéticienne.

À titre de souvenir, voici une photo datant des années 1980 :



Quelques aperçus des travaux de juillet :





La passerelle du parc de la mairie

Le bois du petit pont enjambant l’Aronde, dans le parc de la mairie, était en mauvais état, et était parfois particulièrement glissant. Il a été récemment changé par les services techniques de la commune.

Pour le préserver, les véhicules (tondeuse, etc.) ne sont plus autorisés à l’emprunter.

De nouveaux jeux place des fêtes

En juillet, les services techniques ont installé un nouveau module de jeux, en bois, qui devrait faire le bonheur de nombreux enfants.



Un nouveau lotissement au lieu-dit « La briqueterie »

Entre la rue de Roye et la rue de Bienville, sur l’ancienne propriété de M. Ménage, un nouveau lotissement est en cours d’aménagement, sous l’égide de la société Akrom (basée à Caisnes).

À terme, 13 lots seront bâtis (chaque acquéreur aura le choix du constructeur de sa maison).

Comme pour tous les aménagements d’urbanisme, la mise en œuvre de ce lotissement a nécessité un certain nombre de réunions de concertation, impliquant notamment la commission municipale compétente.

Il s’agit en particulier de préparer un « permis d’aménager » (document officiel obligatoire) cohérent avec le PLU (Plan Local d’Urbanisme) et les orientations de la commune.



Le 14 juillet 2016

Une cérémonie au monument aux morts, avec notamment la présence de jeunes et encadrants de l'ÉPIDE (Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi) de Margny-lès-Compiègne, un pot de l'amitié, des jeux dans le parc de la mairie l'après-midi, un dîner avec animation, un défilé au son de l'harmonie de Clairoux, et un feu d'artifice, ont rythmé ce jour de fête nationale, qui a bénéficié d'un beau temps bienvenu...



L'ÉPIDE



18 juin

Commémoration de l'Appel de 1940
au monument aux morts



Une minute de silence

En hommage aux victimes du massacre terroriste du 14 juillet à Nice, une minute de silence a été observée, le 18 juillet, devant la mairie.



Dons

M. Makram Nafti, président de l'association des commerçants de la galerie marchande de Carrefour Venette, a offert à la commune de Clairoix tout un lot de sapins en plastique, qui serviront à décorer le village pour la période de Noël.



---oOo---

Quant à la société « Pavillons d'Île-de-France », elle a fait un don de 500 € au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).



Qu'ils en soient ici remerciés !

« Pass études citoyen »

À l'image du « Pass permis citoyen » mis en place par le Conseil départemental, l'UTC, l'ESCOM (Compiègne) et l'Institut Polytechnique LaSalle (Beauvais), lancent le « Pass études citoyen » pour les étudiants volontaires, qui, en échange d'une contribution citoyenne de 70 à 210 heures (par année académique) dans une association ou une collectivité territoriale, recevront de 600 à 1800 €. La commune de Clairoix est prête à expérimenter ce dispositif.

Jardinage écologique

Depuis 2013, une formation (gratuite) au jardinage écologique est proposée aux habitants des communes de l'ARC qui le souhaitent.

Une nouvelle action de sensibilisation de deux ans est envisagée, l'objectif étant que les jardiniers amateurs adaptent leurs pratiques pour avoir de belles récoltes sans utiliser de produits chimiques, en gérant leur fertilisation azotée, afin de mieux protéger la qualité de la ressource en eau.



Les « Foulées du Ganelon »

La 7^{ème} édition des Foulées du Ganelon, organisée par l'association GET'60, s'est déroulée le 4 juin dernier. Au programme : le kilomètre pour les enfants (de « poussin » à « minime ») et 10 km pour les grands.

Les résultats peuvent être consultés sur le site Internet de la mairie (www.clairoix.fr/associations/get60-ganelon-endurance-training-60).

L'association remercie tous les bénévoles qui ont encadré les courses et assuré la sécurité !



Le club de BMX à nouveau champion de France !



Comme en 2015, le club de BMX Compiègne-Clairoix, en Division Nationale 1, a été sacré champion de France 2016 par équipes. Le groupe de 9 pilotes a totalisé 1318 points, devant Saint-Étienne (1130 points), Évreux (1111 points), etc. En outre, en catégorie « Élite », Damien Godet est champion de France du tour chronométré (« Time Trial »), et Simba Darnand est deuxième. Bravo à tous !



Chasseurs pêcheurs...

Le 28 mai dernier, aux étangs de la Folie (Tracy-le-Mont), la société de chasse organisait une journée « pêche à la truite » agrémentée d'un apéritif et d'une collation à la mi-journée. Au vu du succès de cette journée, il est envisagé de la reconduire l'an prochain.



L'inauguration du chai (12 juin)

Dans le bulletin municipal n° 70 (septembre 2015), page 4, nous vous parlions de la création d'un chai à Clairoux, pour traiter le raisin et stocker le vin produit par notre vignoble.

Après plus de trois années de travaux effectués par des bénévoles, ce chai, et la salle de réunion attenante, ont enfin été inaugurés.

À cette occasion, les 70 litres de vin blanc issus de la vendange de 2015 ont été mis en bouteilles, et une partie a été dégustée. La cuvée a été baptisée « Léonie », en souvenir de Léonie Capron, décédée en août 2015, et qui promenait sa gentillesse dans le village depuis tant d'années...

La cérémonie, animée par l'harmonie de Clairoux, a été suivie d'un buffet.

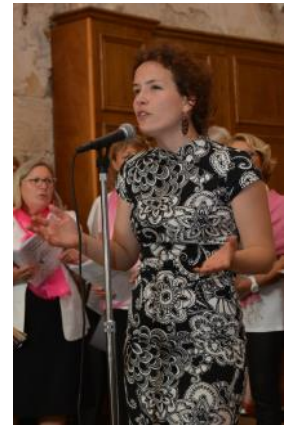


L'association « Musiques et Passions Clairoisiennes »

Prenant la suite, en 2011, de l'AJFC (Amicale des Jeunes et de la Famille de Clairoix), créée en 1968, l'association « Musiques et Passions Clairoisiennes » propose des cours de piano, de batterie et de guitare, assurés par des professeurs chaque semaine dans les locaux de la commune. Elle compte également une chorale, qui se réunit chaque semaine et se produit en concert une ou deux fois par an.

L'association compte une soixantaine de membres, et est ouverte à tous. Pour davantage de précisions, on peut consulter la page <http://www.clairoix.fr/associations/musiques-et-passions-clairoisiennes>.

En 2016, les « auditions » des élèves ont eu lieu le 17 juin, et la chorale a assuré une sympathique prestation, dans l'église de Clairoix, le 24 juin, sous la houlette d'Iris Burlet, son chef de chœur.



La brocante de début juillet

Organisée depuis de nombreuses années par le Football-club de Clairoix, elle a eu lieu le 3 juillet dernier.





Un nouveau service

Vous recherchez un objet perdu ? Vous voulez signaler un objet que vous avez trouvé ? Vous pouvez alors utiliser le nouveau site www.tulasperduou.fr, créé par la gendarmerie de Choisy-au-Bac, et qui met en relation les uns et les autres ; les annonces sont géolocalisables et comportent un descriptif et une photo. Un précieux « doudou » perdu a ainsi été remis récemment à sa famille...

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à : DOASSANS Lyzée, née le 27/05 ; BERTON Gabriel, né le 05/06 ; HERY Victoire, née le 07/06 ; DELANCRAY Téo, né le 24/06 ; MAURY Alice, née le 01/08.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Ils se sont unis : LEMOINE Patrice et PELLEIEUX Élisabeth, le 04/06 ; BAILLY Pierre-Antoine et JUSTICE Séverine, le 11/06 ; D'AMORE Thomas et TONNELIER Nathalie, le 11/06 ; SAUVAGE David et VAUDIN Anne-Sophie, le 11/06 ; SAILLARD Luc et FAVERJON Perrine, le 18/06 ; AUBRÉE Guillaume et VAUQUIÈRES Célia, le 18/06 ; LA VIOLETTE Maxence et BALIN Orane, le 09/07 ; KELNER Jean-Michel et DÉCHASSE Catherine, le 16/07 ; HUET Louis et STAWIARSKI Danielle, le 30/07 ; CHAMBRION Yann et DESCOUT Emma, le 06/08.

Tous nos vœux aux jeunes mariés.

Ils nous ont quittés : Julia GUERRA ALVAREZ née FERNANDEZ, le 25/05 ; Robert PLESSIER, le 04/06 ; Jean THIESSET, le 08/06 ; Michel VERRIELE, le 13/07 ; Régis MOREAU, le 24/07 ; Lucien SUIDEM, le 12/08.

Toutes nos condoléances aux familles.

Hommage à Jean Thiesset

Surnommé « Jeannot la frite », au vu de ses qualités de cuisinier, Jean Thiesset s'est notamment investi pendant une quinzaine d'années pour les Aînés de l'Aronde (vice-président puis président).

Affecté par des problèmes de santé, il s'est éteint en juin dernier, à l'âge de 69 ans. Saluons ici son dévouement au sein de plusieurs associations.



En mars 2015, lors de la soirée des mises à l'honneur.

NUMÉROS UTILES

- Numéro d'appel d'urgence : 112
- Pompiers : 18 ou 112
- Sapeurs-pompiers de Clairoix : 03.44.83.09.28
- SAMU : 15 ou 112
- Police secours : 17 ou 112
- Agent de sécurité de la voie publique (Clairoix) : 06.27.75.47.63
- Gendarmerie de Choisy-au-Bac : 03.44.85.42.17
- Cabinet médical de Clairoix : 03.44.90.42.42
- Infirmiers : cabinet de Clairoix : 03.44.40.15.77
- Infirmiers : urgences : 06.83.13.39.96
- Assistante sociale : 03.44.10.43.30

- Agence postale communale : 03.44.83.25.14
- École maternelle : 03.44.83.20.22
- École élémentaire : 03.44.83.28.80
- Cabinet dentaire (Clairoix) : 03.44.85.26.16
- Kinésithérapie et ostéopathie (Clairoix) : 03.44.83.32.74
- Vétérinaire (Clairoix) : 03.44.83.38.25
- Pharmacie du Ginkgo (Clairoix) : 03.44.83.29.00
- ALLOTIC (n° vert gratuit) : 08.00.10.07.54
- Déchetterie : 03.44.36.71.77
- Ramassage des encombrants (n° vert gratuit) : 08.00.77.97.66

- Du samedi 3 au lundi 5 septembre : fête foraine.
- Dimanche 4 septembre : concours de boule lyonnaise (rue du marais).
- Mercredi 14 septembre, à 18h30, en mairie : réunion publique à la suite des coulées de boue du mois de juin.
- Dimanche 18 septembre, à partir de 9h, dans le parc de la mairie : « concentration » de voitures anciennes ; animations, concert gratuit, restauration possible sur place ; pour les exposants, inscription en mairie jusqu'au 12 septembre.
- Dimanche 18 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine : visite guidée de Clairoix en suivant le trajet du « parcours historique » (durée : environ une heure ; cf. www.clairoix.fr/tourisme/parcours-historique), suivie de la découverte de la « maison du patrimoine de Clairoix ». Rendez-vous à 15h précises devant la mairie. En outre, l'église sera exceptionnellement ouverte de 15h à 17h.
- Dimanches 18 septembre, 16 octobre, et 20 novembre : marché (place du centre-bourg).
- Septembre ou octobre : fête des vendanges ; date fixée dès que possible, en fonction de l'état du raisin (consulter le site Internet de la mairie).
- Dimanche 2 octobre, à partir de 9h, à Coudun (salle de la nouvelle école) : exposition de champignons, organisée par l'association des Crinquineurs du mont Ganelon.
- Dimanche 9 octobre : voyage en car au « Mondial de l'automobile », à Paris ; rendez-vous à 9h devant la supérette ; inscription en mairie du 2 septembre au 4 octobre.
- Dimanche 23 octobre, à 15h, salle polyvalente : pièce de théâtre « Los Demonios » (comédie de Bernard Sellès ; compagnie « Simple prétexte ») ; 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans) ; réservation possible en mairie.
- Du lundi 24 au vendredi 28 octobre : centre de loisirs ; inscription en mairie du 1^{er} au 15 octobre.
- Dimanche 30 octobre : voyage en car au salon mondial du chocolat, à Paris ; rendez-vous à 9h devant la supérette ; inscription en mairie du 23 septembre au 25 octobre.
- Samedi 5 novembre, à partir de 18h, dans le parc de la mairie : « parcours hanté » à l'occasion d'Halloween.
- Vendredi 11 novembre, à 10h30, au monument aux morts : commémoration de l'armistice de 1918.
- Dimanche 13 novembre, salle polyvalente : bourse aux jouets et aux vêtements, organisée par l'association « La main créative ».
- Dimanche 20 novembre : voyage en car à Dieppe (Foire aux harengs et à la coquille Saint-Jacques) ; inscription en mairie.
- Dimanche 20 novembre : repas de la Sainte-Barbe (pompiers).
- Samedi 26 novembre, salle polyvalente : goûter et après-midi dansant organisés par l'association des Vieux travailleurs.
- Vendredi 2 décembre, à partir de 15h, devant les écoles : vente de sapins, organisée par l'association des parents d'élèves.
- Vendredi 2 et samedi 3 décembre : Téléthon ; des précisions seront apportées en temps utile.

Directeur de la publication : Laurent Portebois.

Coordination et composition : Rémi Duvert.

Photographe principal : Pascal Suidem.

Conformément au « droit à l'image » et au respect de la vie privée, certaines photos peuvent avoir été floutées.

Impression : COPITEC – ZA rue des Longues Raies 60610 Lacroix-St-Ouen.

Dépôt légal : septembre 2016. Reproduction interdite.

Distribution par les conseillers municipaux de Clairoix. Ne pas jeter sur la voie publique.



Site Internet de la
mairie de Clairoix :